

ACTIVITES ET PROJETS

🕒 Ristournes et subventions



Après avoir mis en place au cours de l'année 2021 différentes mesures pour soutenir les communes dans le domaine de la gestion des déchets, le Conseil d'administration de SADEC SA a décidé de poursuivre ses efforts et d'élargir son offre.

Ainsi, à la ristourne pour l'**usage du rail**, aux subventions proposées dans le domaine de la **formation continue** et à celles allouées pour **la location de vaisselle réutilisable**, SADEC ajoute en 2022 les offres suivantes :

- La prise en charge de 80% des coûts d'un accompagnement par un mandataire spécialisé pour la mise en place et/ou l'optimisation d'une **collecte de biodéchets méthanisables**
- Le versement d'une ristourne annuelle aux communes pratiquant la **collecte des biodéchets méthanisables**
- L'élargissement de l'offre proposée en matière de subventions relatives à l'usage de vaisselle réutilisable. Sous certaines conditions, **l'achat de vaisselle réutilisable** par les communes et les organisateurs de manifestations peut désormais bénéficier d'un soutien financier

N'hésitez pas à vous adresser à notre secrétariat pour obtenir davantage de détails sur les nombreuses mesures de soutien proposées.

CONCEPT HARMONISE DE LA TAXE AU SAC

🕒 Chiffres 2021 – Acompte 2022

Un total de **13'833 tonnes** d'ordures ménagères incinérables ont été collectées dans notre périmètre en sacs taxés au cours de l'année 2021. En comparaison avec les chiffres de l'année 2019, la production d'ordures ménagères incinérables par habitant n'est pas encore redescendue à son niveau d'avant-pandémie. Les mesures de télétravail, encore bien présentes en 2021, expliquent probablement en grande partie ce chiffre.



La valeur finale de la rétrocession 2021 a atteint **CHF 363.04 HT/tonne**, montant dans la moyenne des dernières années. En déduction de ce montant, les frais engagés par SADEC en 2021 pour la gestion du concept harmonisé de la taxe au sac se sont élevés à **CHF 1.82 HT/tonne** et le montant de l'acompte trimestriel pour 2022 a été maintenu à **CHF 340.- HT/tonne**.

🕒 **Organe de contrôle du concept harmonisé de la taxe au sac**

Lors de notre dernière Assemblée générale, les personnes suivantes ont été nommées pour siéger au sein de l'Organe de contrôle du concept harmonisé de la taxe au sac :

- **Mme Myriam Gaillard Houriet**, Municipale à Bougy-Villars ;
- **Mme Laurence Pinel**, Municipale à Bursins.

Nous leur souhaitons plein succès dans l'accomplissement de leurs tâches.

COMMUNICATION

🕒 **ExperTri**

ExperTri est une application destinée principalement aux agent.e.s de déchèteries et comprenant de nombreuses informations sur les différentes filières utilisées dans le domaine de la gestion des déchets. Cette application est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play. Même si le public cible est prioritairement le personnel communal en charge de la gestion des déchets, les citoyen.ne.s peuvent également obtenir par ce biais de nombreuses réponses aux questions qu'elles ou ils se posent au sujet des déchets.



<https://www.cosedec.ch/professionnel-le-s/application-expertri/>

🕒 **Contribue.ch**



Cette nouvelle plateforme digitale <https://contribue.ch/> mise récemment en ligne par COSEDEC permet de sensibiliser les romand.e.s à la réduction et au tri des déchets.

Contribue.ch est également présente sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook et Instagram. Vous pourrez y trouver de nombreuses capsules vidéos très instructives.

Pour télécharger l'affiche :

<https://www.cosedec.ch/citoyens/dechets/>

Nous vous encourageons à utiliser ces outils, à les « faire vivre », à les partager et à les diffuser auprès de votre personnel et de vos citoyen.ne.s. N'hésitez pas à faire la promotion de ces outils sur les pages destinées à la gestion de vos déchets sur votre site internet communal.

🕒 **Lunch Attitude**

Fini les emballages jetables ! Amène ton propre tupp' pour ton repas à l'emporter ! Pour les client.e.s et pour les commerçant.e.s, la Lunch Attitude est un moyen facile de réduire les emballages jetables et d'éviter le gaspillage.

Les villes de Nyon et Renens sont les premières à adopter la Lunch Attitude. Ce printemps, cette campagne est lancée sur l'entier du Canton en collaboration avec Gastro Vaud.

<https://www.responsables.ch/lunch-attitude/>



FORMATION

Formation sur les déchets spéciaux ménagers (DSM)



Les déchets spéciaux ménagers ont pour particularité de requérir des mesures techniques et organisationnelles spécifiques autant pour leur conditionnement et stockage que pour leur transport.

En collaboration avec CRIDEC, notre partenaire COSEDEC organise une formation destinée aux responsables et agent.e.s de déchèterie. Elle se déroule sur une demi-journée et permet aux participant.e.s d'acquérir les bonnes pratiques dans ce domaine si spécifique. Pour plus d'infos :

<https://www.cosedec.ch/professionnel-le-s/formations-pour-les-professionnel-le-s-de-decheterie/dechets-speciaux-cette-diversite-qui-les-rend-unique/>

STATISTIQUES

Statistiques 2021 des déchets collectés dans les communes vaudoises

Depuis le début de ce mois, les données statistiques 2021 des communes vaudoises sont disponibles sur la plateforme <https://www.vaud-stat-dechets.ch/>



Par le biais d'indicateurs et d'outils graphiques, chaque commune dispose ainsi de la possibilité d'analyser son évolution au cours des 10 dernières années. Elle peut notamment se comparer aux moyennes du périmètre et du Canton et déterminer dans quel(s) domaine(s) des mesures peuvent être prises pour optimiser la gestion des déchets sur son territoire.



Pour des raisons de transparence, ces données sont désormais accessibles au public. Les fonctionnalités de comparaison des indicateurs demeurent toutefois réservées aux communes via leur accès sécurisé.

DIVERS

Gaspillage alimentaire

Près d'un tiers des aliments produits pour la consommation suisse sont gaspillés ou jetés inutilement, soit environ 330 kg de déchets par habitant et par an. Le 6 avril 2022, le Conseil fédéral a adopté un plan d'action dans le but de réduire le gaspillage alimentaire de moitié d'ici 2030 par rapport à 2017 :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-87910.html>

<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/70976.pdf>



AGENDA

④ **Assemblées générales de SADEC SA**

Les Assemblées générales ont été fixées aux dates suivantes en 2022 :

- Jeudi 16 juin 2022 à 19h30 à Féchy
- Mercredi 12 octobre 2022 à 19h30. Lieu à définir. Toute proposition sera la bienvenue.

④ **Visite de l'usine TRIDEL SA**

Nous vous rappelons que la visite de l'usine d'incinération TRIDEL aura lieu le :

- Jeudi 12 mai 2022 de 16h00 à 20h00 à Lausanne, Rue du Vallon 35

Les personnes inscrites sont encouragées à se rendre sur place par le biais des transports publics, l'usine étant située à 3 minutes à pied de l'arrêt « Sallaz » du métro M2.

